

Olson) si l'on prenait des mesures pour clarifier les déclarations contradictoires émanant de la Commission Barber, qui enquête sur les prix des machines agricoles. Ces déclarations portent sur les profits réalisés par les fabricants de machines agricoles. Dans son rapport intérimaire, elle signale que les fabricants de machines agricoles réalisent des profits intéressants. Dans son rapport final, elle atténue sa déclaration et parle de bénéfices modérés. Il me semble incroyable que la Commission ait adopté une attitude tout à fait contradictoire sur une question aussi capitale que les bénéfices de l'industrie des machines agricoles. A tort ou à raison, la supposition a inquiété les consommateurs qui, en l'occurrence, sont surtout des agriculteurs. Quant à moi, je ne puis plus faire confiance à la Commission.

Au cours de la controverse qui a suivi la publication du rapport provisoire de la Commission, la Massey-Ferguson et d'autres manufacturiers qui ont des exploitations au Canada ont été accusés de faire des profits intéressants et on a entendu souvent parler de conspiration et de confiscation. La Massey-Ferguson a choisi de contredire cette affirmation et, dans des communiqués adressés à la presse et des mémoires présentés à la Commission royale d'enquête elle-même, elle a nié qu'elle faisait des profits scandaleux comme le président de la Commission l'en avait accusée.

La société a engagé la Commission à réexaminer sérieusement les chiffres qu'elle lui avait soumis lorsqu'elle s'était présentée devant la Commission la première fois. A partir de là, c'est clair que les deux camps étaient rangés en bataille, la Commission royale contre un des consortiums géants. D'après le rapport final, il semble que la Massey-Ferguson ait remporté la victoire. Si tel n'est pas le cas, le gouvernement, ou du moins certes le président de la Commission, doit à la Massey-Ferguson et aux autres producteurs canadiens de machines agricoles des excuses et une rétraction immédiates et sans équivoque.

En faisant des suggestions de cette nature, la Commission royale d'enquête et, par ricochet, le gouvernement n'ont pas raffermi la confiance de l'investisseur ou du public dans la situation économique au Canada. La réputation de la Commission a été gravement compromise. Il faut éclaircir la situation si le gouvernement veut que les Canadiens aient le moindre confiance dans les propositions qui feront suite au rapport.

Si la chose n'est pas tirée au clair, les Canadiens auront sur les bras un travail périmé, médiocre, qu'ils auront payé 1.5 million de dollars, dépense qu'ils ne peuvent guère se permettre en ce moment. Un million et demi, c'était le coût de l'enquête de la Commission au mois de décembre dernier. Il y a lieu de supposer que, ayant augmenté depuis le dernier rapport, il est maintenant de l'ordre de 2 millions.

Si le gouvernement charge un organisme de rédiger un rapport à l'intention du peuple canadien, des cultivateurs en particulier, afin qu'il l'examine, il doit à la Commission et, dans ce cas-ci, aux compagnies de machines agricoles d'éclaircir les déclarations qui ont été faites. Si la première avait été conçue à la hâte, le rapport

devrait le dire. Si les preuves apportées par la Massey-Ferguson ont nécessité un remaniement des chiffres, alors le rapport ne vaut absolument rien.

Au gouvernement incombe la lourde responsabilité de diriger les affaires du pays. S'il ne tire pas les choses au clair et n'établit pas certains faits, il se montre insouciant, peut-être au point de manquer à son devoir envers nos sociétés et nos citoyens. En ce temps de crise économique et sociale, il appartiendrait au gouvernement d'ouvrir la voie où pourraient ensuite s'engager avec confiance les Canadiens. Ces déclarations et ces faux renseignements ont jeté tout le pays à la dérive. Le gouvernement l'a laissé se vautrer dans une mer de boue que leur ont créée des chefs un peu perdus. Espérons qu'au retour du maître d'hôtel les Canadiens pourront recevoir des réponses à certains de ces problèmes.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député de Vegreville (M. Mazankowski) a posé aujourd'hui une question en deux parties, dont il a adressé la première au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et la seconde au ministre de l'Agriculture (M. Olson). Je suis prêt à discuter ce soir de la partie adressée au ministre de l'Industrie et du Commerce.

J'ai été étonné d'entendre les termes énergiques employés par le député dans sa déclaration ce soir réprochant l'attitude du gouvernement envers le rapport, alors que celui-ci vient tout juste de sortir. Il me parvenait hier seulement. Il est volumineux et je dois avouer ne pas avoir encore eu le temps de le lire d'un bout à l'autre. Je m'étonne que le député ait eu le temps de le lire et de l'assimiler complètement. Il y a un bref sommaire...

• (10.20 p.m.)

M. Mazankowski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Rien ne prévoit ici un rappel au Règlement.

M. Howard (Okanagan Boundary): Avant de chercher à faire la manchette, le député devrait, il me semble, approfondir la question.

M. Mazankowski: Lisez le communiqué.

M. Howard (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, il y a une différence entre un sommaire et le rapport complet.

M. Mazankowski: Il est pas mal concis.

M. Howard (Okanagan Boundary): J'ai lu des parties du chapitre sur les prix et je constate avec intérêt qu'on n'y accuse pas les fabricants de machines agricoles de bénéfices excessifs, mais qu'on trouve dispendieuse la tactique de vente qui consiste à garder les machines en montre entre un an et demi et deux ans. On signale très clairement que le bénéfice net des fabricants à la fin de l'année n'est pas exagéré. Il faut étudier ces facteurs.